

Le 16 janvier 2026

PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dépôt de la lettre de confirmation de participation au présent dossier par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (la « FCEI »)

Dossier: R-4319-2025 - EGQ-Énergir - Demande relative à la détermination du traitement réglementaire des dossiers tarifaires des demanderesse dans le contexte de certaines nouvelles dispositions de la Loi sur la Régie de l'énergie introduites par la Loi 24

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi dans la décision procédurale D-2025-126, la FCEI confirme sa participation en tant qu'intervenant au présent dossier.

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI